

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE à la Mairie le LUNDI 6 OCTOBRE 2025 à 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. DECISIONS MODIFICATIVES ;
2. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ;
3. INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME ;
4. ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DU SIDEC ;
5. ADHESION DE COMMUNES AU SIDEN-SIAN ;
6. QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

Le 30 septembre 2025

Le Maire,

M.DEFAUX



f

POUVOIR

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le